

NOTE DE SERVICE

OBJET : BPL Argoat au mouillage au port de Saint-Cast-le-Guildo

P.J. : Carte de couverture du BLS Emeraude à flot au port de Saint-Cast-le-Guildo

En période de forte fréquentation touristique, l'accessibilité de la cale dite « des pêcheurs » du port de Saint-Cast-le-Guildo n'est pas garantie aux équipages nautiques (SAV et/ou SAL) voulant mettre à l'eau rapidement leur Bateau Léger de Sauvetage (BLS). Par ailleurs, les derniers aménagements de cette dernière rendent particulièrement difficile cette manœuvre. Enfin, lors des coefficients supérieurs à 100, une marche en bout de cale empêche cette manœuvre.

Face à ce constat partagé avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, gestionnaire du port, le SDIS22 dispose d'un emplacement au ponton Z intérieur (voir plan ci-contre). Ainsi le BLS Emeraude est mis à flot à cet emplacement du **Vendredi 16 Avril au Lundi 8 Novembre**.



Considérant une plus grande polyvalence du BPL Argoat et une plus grande réactivité lorsqu'il est au mouillage au port de St-Cast, toutes les opérations de sauvetage et de recherche dans une zone en mer allant du Cap Fréhel à la Baie de Lancieux, pour lesquelles le SDIS22 est sollicité, sont prioritairement assurées ce vecteur (voir cartographie en pièce jointe). Ainsi, les personnels nautiques (SAV et ou SAL), quelque soit leur CIS d'origine, qui sont déclenchés pour une intervention dans cette zone rejoignent le port de St-Cast et utilisent le BPL Argoat. A ce titre, les chefs de bord (SAV3) du secteur ont tous été formés à sa conduite qui diffère de celle d'un BLS.

MODALITES DE MISE EN OEUVRE :

- **Déclenchement par le CTA-CODIS** : en cas d'intervention dans la zone allant du Cap Fréhel à la Baie de Lancieux (voir carte en pièce jointe), le CTA-CODIS engage prioritairement le BPL Argoat. Dans ce cas, l'engagement d'au moins un personnel du CIS Emeraude (SAV ou conducteur VTU) est absolument nécessaire pour :

- acheminer le matériel complémentaire au port conditionné dans plusieurs caisses Stanley remisées au CIS Emeraude ;
 - ouvrir le parking de la zone de carénage pour faciliter l'accès aux personnels SAV issus d'autres CIS (le code d'accès est mentionné sur la feuille de départ) ;
 - préparer le matériel dans le BPL.
- A l'arrivée des personnels SAV au port de St-Cast : avant l'arrivée des personnels SAV des CIS voisins, le personnel du CIS Emeraude (SAV ou conducteur VTU) entreprend les actions susmentionnées. Il achemine au moyen de caisses Stanley les matériels nécessaires suivants :
 - 3 balises individuelles AIS ;
 - 2 portatifs VHF ;
 - 1 sac prompt secours ;
 - 3 gilets de sauvetage en sac ;
 - 1 gilet chef de bord orange et 2 gilets équipier jaune
 - 1 bidon de sécurité ;
 - 1 nourrice pour le complément de carburant (pour le retour d'intervention) ;
 - pour la nuit : 1 projecteur de recherche, 2 lampes frontales.
 - Entretien et vérification :
 - ⇒ en retour de mission, l'ensemble du matériel à demeure dans le BPL, comme celui acheminé dans les caisses Stanley, est rincé à l'eau douce. De plus, le chef de bord engagé communique au chef de centre du CIS Emeraude toutes les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de ce dispositif temporaire (matériel ou opérationnel).
 - ⇒ le BPL Argoat fait l'objet d'une attention particulièrement et est vérifié régulièrement (au moins une fois par semaine) par les personnels des CIS Emeraude, St Jacut et Plancoët. Organisée par le référent SAV du CIS Emeraude, cette vérification portera sur :
 - la pression des flotteurs ;
 - les niveaux de carburant et d'huile (les pleins sont faits à chaque retour de mission) ;
 - le bon fonctionnement du moteur ;
 - la présence des matériels à demeure dans le BPL (3 casques, bouée couronne, ancre et sa chaîne).
 - ⇒ tous les mois, la coque du BPL est inspectée, et le cas échéant nettoyée.
 - ⇒ toute anomalie fera l'objet d'une remontée d'information auprès du Chef de centre du CIS Emeraude.

Le directeur départemental,



Destinataires :

- Chef du CTA-CODIS
- Personnels SAV des CIS Dinan, Emeraude, Erquy, Lamballe, Plancoët, Pléneuf, St-Jacut
- Chefs des CIS Dinan, Emeraude, Erquy, Lamballe, Plancoët, Pléneuf, St-Jacut
- Chef de Groupement Territorial Est
- Officier Expert Opérations du Groupement Est
- CROSS
- SNSM